

Motion sur les Comités locaux pour les primes équivalentes à la PEDR

La section 27 du CNU demande à ses membres de ne pas participer aux comités locaux d'attribution des primes équivalentes aux PEDR au sein des établissements qui ne passent pas par le CNU.

Motion votée le 30 janvier 2020 par la section 27 du CNU réunie en session de qualification MCF.

Pour 40, contre 0, abstention 1.